

**Westmount**  
**Comité *ad hoc* sur la piste cyclable**  
**Rapport public au conseil le 6 décembre 2010**

1. À l'origine, la piste cyclable avait été aménagée à des fins récréatives. Avec le raccordement au réseau de pistes de Montréal et l'accroissement du volume, nous proposons de revoir les panneaux de signalisation pour les rendre clairs, uniformes et conformes au reste du réseau cyclable montréalais, et pour qu'ils respectent rigoureusement les règlements les plus récents qui découlent du Code de la sécurité routière du Québec.
2. On prévoit que la présence de panneaux d'affichage actualisés, clairs et uniformes contribuera à sensibiliser davantage les cyclistes, les piétons et les conducteurs, et à améliorer leur comportement.
3. Après évaluation de l'incidence de ces révisions, il sera possible d'apporter d'autres modifications au besoin.
4. Les bornes de protection seront remplacées par un modèle plus souple et plus récent, puis retirées au cours de la période hivernale. Dans la mesure où la piste est clairement identifiée au sol, cette pratique est acceptable.
5. Nous ferons également une demande au comité de la circulation afin qu'il étudie les emplacements des panneaux ARRÊT/STOP et des feux de circulation dans le but de faire en sorte que les usagers reçoivent un message uniforme.
6. On a proposé d'installer un passage pour piétons devant le collège Dawson afin que les étudiants puissent traverser en toute sécurité et que les cyclistes fassent plus attention aux piétons.
7. Nous planifions le lancement d'une campagne d'éducation concertée en matière de sécurité au début du printemps pour favoriser le changement de comportement.
8. Nous travaillons avec les services de la sécurité publique et de la police afin d'améliorer l'application du Code de la sécurité routière pour les cyclistes.

Réf. : Bourgeois signalisation Inc.  
Discussion publique  
Vélo Québec  
SPVM  
Division des transports actifs - Montréal